

FORMATIONS PRÉVENTION DU SUICIDE 2020

FORMATION A L'ÉVALUATION DU POTENTIEL SUICIDAIRE

PROFESSIONNELS CONCERNÉS

Professionnels de la santé, des services médico-sociaux et sociaux, éducatifs, susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire : médecins, psychologues, infirmiers, assistantes sociales, éducateurs, intervenants au sein de structure judiciaire (Police, PJJ), cadres de santé, services de santé au travail, services de santé scolaire et universitaire (infirmières scolaires, conseillers principaux d'éducation, professeurs...), pompiers, gendarmes...

OBJECTIFS

- ✓ Former ou renforcer des compétences professionnelles à l'évaluation et l'orientation de personnes repérées à risque suicidaire.
- ✓ Permettre et soutenir l'identification, la mise en place et la fonctionnalité d'un réseau de prévention. **Il est donc demandé à chaque participant s'inscrivant à cette formation d'apporter des documents descriptifs de leur structure, ainsi que celles avec lesquelles ils ont l'habitude de travailler.**
- ✓ A la fin de la formation, le participant sera en mesure de repérer, d'évaluer et d'orienter des personnes à risque suicidaire. Cela engage la personne formée à être identifiée en tant que telle afin d'être mise en lien avec des personnes sentinelles et intervenantes de crise.

TEMPS ET PERTINENCE DE LA FORMATION

- ✓ Temps de formation : 2 jours.
- ✓ Transmission d'un cadre conceptuel et d'un langage commun à propos de la crise suicidaire, et de son évaluation. Augmentation des compétences au travers de jeux de rôles, demandant une implication active de la part de chaque participant, contribuant à mieux servir les besoins de la personne en souffrance.
- ✓ A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis l'expertise permettant : d'évaluer au moyen d'une investigation adéquate le degré de dangerosité, d'urgence, et de risque de passage à l'acte, et d'orienter vers un intervenant de crise.

COÛT

Formation financée par l'ARS, hormis repas et déplacements à la charge du participant ou de son institution.

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS : FRAPS IREPS antenne 36 73 rue Grande, 36000 Châteauroux

Téléphone 02.54.60.98.75 E-mail antenne36@frapscentre.org

Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous portez à la prévention du suicide.